

## Veille d'information du CCAS de Marseille

**ACTION SOCIALE - POLITIQUES PUBLIQUES SANITAIRES ET SOCIALES**

### En 2018 en France, 335 000 tonnes d'aide alimentaire, 5 millions de bénéficiaires et une organisation trop complexe

L'aide alimentaire augmente depuis 10 ans et les besoins aussi. L'**Inspection générale des affaires sociales** (Igas) dans son **rapport propose de simplifier le complexe système d'aide à la précarité alimentaire**. Quatre publics se dégagent d'après leurs modes d'hébergement et leurs possibilités de cuisiner : les « sans-abris », ceux qui sont à l'hôtel, ceux qui sont hébergés dans une structure collective de type CHRS et ceux qui ont un logement. En France, le dispositif s'organise de façon très **composite** produisant une **gestion enchevêtrée et unique en Europe**. Les « *mécanismes actuels de soutien public [...] ne répondent pas à une stratégie d'ensemble.* » ni à une coordination entre les acteurs. Cette organisation **brouille une vision globale de l'action publique nationale et locale** rendue peu à même de s'ajuster aux besoins des publics et créant des dysfonctionnements.

Les recommandations de l'Igas envisagent **trois scénarios** en fonction de l'équilibre trouvé entre financement national et européen : simplifier et recentrer les fonds européens (FEAD) sur des produits communs à l'ensemble des publics ; développer une politique nationale en faveur de l'achat local par des soutiens financiers aux initiatives locales ; favoriser l'achat local et les circuits courts. Le rapport préconise la création d'un **Fonds pluriannuel national** qui apporterait aux associations une prévisibilité et des garanties pour concilier coordination, complémentarité, « *souplesse et efficacité* » avec les fonds européens.

[Le Morvan F., Wanecq T., « La lutte contre la précarité alimentaire - Évolution du soutien public à une politique sociale, agricole et de santé publique », Rapport Igas, Décembre 2019](#)

### Du nouveau en région : bienvenue au Commissaire à la lutte contre la pauvreté

Un décret n° 2020-42 du 24 janvier 2020 vient **créer la fonction de Commissaire à la lutte contre la pauvreté dans chaque région**. Agissant sous l'autorité du préfet de région, il assure « *la coordination régionale et le pilotage interministériel de la politique de prévention et de lutte contre la pauvreté* ». Parviendront-ils à endiguer ce fléau qu'est la pauvreté ?

[Décret n° 2020-42 du 24 janvier 2020 portant création des commissaires à la lutte contre la pauvreté, JO du 25 janvier 2020, texte n° 27](#)

**COHESION SOCIALE - HABITAT - LOGEMENT - PATRIMOINE - URBANISME**

### 25<sup>e</sup> Rapport sur le mal-logement : 4 millions de personnes mal logées et 12,1 millions fragilisées par rapport à leur logement

La Fondation Abbé-Pierre dresse son **état des lieux annuel du mal-logement** avançant des chiffres encore alarmants et montre combien **l'isolement**, qui est un fait de société grandissant, concourt à rendre plus vulnérables les personnes dans la résolution de leurs difficultés. Elle rappelle les responsabilités des EPCI face au logement et émet **15 recommandations** dont pourraient se saisir les prochaines équipes municipales envers les sans-abris, les gens du voyage, les migrants, la transparence dans l'attribution des logements sociaux, le respect des quotas de logements sociaux fixés par la loi SRU, etc.

[Fondation Abbé Pierre, " 25e Rapport sur l'état du mal-logement en France 2020", Fondation abbé Pierre, Février 2020](#)

### Diversité des quartiers prioritaires face à l'emploi en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

En 2015, 1 habitant sur 10 de la région réside dans un des 128 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Le taux d'emploi est inférieur à la moyenne régionale et plus faible que dans les QPV de la France métropolitaine. Les taux de chômage (33 % contre 15 % en région) et d'inactivité y sont plus élevés qu'ailleurs. Les habitants cumulent les freins à l'emploi ; quant à ceux qui en ont un, plus qu'ailleurs, ils sont en CDD ou à temps partiel.

L'Insee catégorise les QPV régionaux en trois groupes : les **QPV « à la lisière des grandes villes »** (36 % de la population des QPV régionaux) caractérisés par l'inactivité dans un environnement très pauvre, une population jeune et largement non diplômée (les

quartiers nord de Marseille, des quartiers d'Avignon, de Nice et de Toulon) ; les **QPV de l'ouest de la région** particularisés par la précarité de leurs emplois (18 %) : contrats courts, intérim, temps partiels subis, dans un contexte économique difficile (Carpentras, Martigues, Arles, Salon, etc) ; les QPV dans un **environnement économique plus favorable** (46 %), du fait d'une économie locale moins défailante (le centre-ville et les Arnavaux à Marseille, etc.).

[Belle R., Durieux S., Rouaud P., « Dans les quartiers les plus en difficulté, seulement un habitant sur trois en emploi - Politique de la ville », Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur n° 82, 31 janvier 2020](#)

### Loi Elan : une circulaire intègre les nouvelles dispositions en matière de procédure de surendettement

La [circulaire du 10 janvier 2020 relative à la procédure de traitement des situations de surendettement](#) a été publiée le 4 février 2020. En une cinquantaine de pages, elle détaille du début à la fin la procédure de surendettement en intégrant les dispositions de la loi du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, dite « loi Elan ».

On relèvera principalement que la circulaire détaille **l'impact que peut avoir désormais la procédure de surendettement sur celle de l'expulsion domiciliaire**. Ainsi, les nouvelles dispositions permettent au représentant local de la Banque de France de suspendre, pendant une durée de deux ans maximum, une procédure d'expulsion engagée à l'encontre de la personne surendettée.

[Escudé J.-N./ P2C, " Surendettement : la procédure s'adapte à la loi Elan ", Localtis, 5 février 2020](#)

## DEMOGRAPHIE

### Selon le scénario central de l'Ined : 2 milliards d'humains de plus en 2050 dans le monde

D'après l'Institut national d'études démographiques, la **population mondiale passerait de 7,7 milliards d'habitants en 2019 à 9,7 milliards en 2050**, dans le cas où la fécondité poursuivrait sa baisse (de 2,5 à 2,2 enfants par femme). « *Il est difficile d'imaginer une population mondiale nettement inférieure à 9 milliards en 2050, sauf à envisager des catastrophes d'une ampleur jamais rencontrée à l'échelle mondiale et qui produiraient des effets sévères avant 2050. Mieux vaut, pour l'heure, se concentrer sur les moyens de nourrir convenablement 9 milliards d'habitants et d'éviter l'emballement climatique.* »

[Leridon H., « Population mondiale : vers une explosion ou une implosion ? », Population & Sociétés n° 573, Ined, Janvier 2020](#)

## DEVELOPPEMENT DURABLE

### S'adapter au changement climatique : la nature comme source d'inspiration

L'observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (Onerc) publie son rapport annuel sur le thème « *des solutions fondées sur la nature pour s'adapter au changement climatique* ». Le postulat consiste à considérer que la nature sait faire preuve de résilience et est source d'enseignements pour l'adaptation au changement climatique. Le rapport fait le point sur les différentes **possibilités offertes sur un plan politique et normatif**, tout en s'attachant aux différentes activités pouvant être impactées : l'agriculture, la gestion de la forêt ou bien encore le climat, l'eau et la biodiversité, etc.

[" Des solutions fondées sur la Nature pour s'adapter au changement climatique ", ONERC, la Documentation française 2019](#)

### Que faire de ma vieille baignoire au fond de la cour ? : [longuevieauxobjets.gouv.fr](http://longuevieauxobjets.gouv.fr)

Créé par le ministère de la transition écologique et l'Ademe, ce moteur de recherche aide à **trouver les intermédiaires près de chez soi** pour donner sa vieille baignoire, louer, troquer, vendre, réparer le petit vélo à guidon chromé ou acquérir des objets d'occasion.

[longuevieauxobjets.gouv.fr](http://longuevieauxobjets.gouv.fr)

## ENSEIGNEMENT - FORMATION

### Au fil de l'eau de la Semaine de la langue française et de la Francophonie 2020

L'eau est le thème de la 25<sup>e</sup> édition de la **Semaine internationale consacrée à la langue française et à la Francophonie du 14 au 22 mars 2020**. Les acteurs culturels, sociaux ou éducatifs sont invités à étoffer de leurs événements l'agenda officiel de la semaine portée par le ministère de la culture.

[Semaine de la langue française et de la Francophonie, 14-22 mars 2020 - Au fil de l'eau](#)

### Vers la prise en compte de la performance dans le financement des universités ?

Un **rapport d'information sénatorial** vient jeter un pavé dans la mare du financement des universités françaises essentiellement assuré par une subvention publique historique reconduite chaque année. Le rapport préconise de poursuivre la réforme de la gouvernance des universités tout en **instaurant des critères de financement axés sur l'activité et la performance**. Il s'agit de

valoriser l'investissement pédagogique des enseignants ainsi que la communication sur les résultats obtenus. Le rapport propose d'insuffler un « *esprit entrepreneurial* » afin de développer les ressources propres de financement, un défi d'autant plus important que le Conseil constitutionnel a rappelé il y a quelques mois que le principe de gratuité de l'enseignement supérieur public est une exigence constitutionnelle ([décision du Conseil constitutionnel n° 2019-809 du 11 octobre 2019](#)).

[ADNOT P., " Rapport d'information fait au nom de la commission des finances sur la prise en compte de la performance dans le financement des universités ", 19 novembre 2019, senat.fr](#)

## ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL - ORGANISATION ADMINISTRATIVE

### Renouvellement des conseils d'administration des CCAS et CIAS : la composition et l'organisation des pouvoirs dans l'institution

Les conseils d'administration des CCAS et CIAS sont constitués à **parité de représentants des organes délibérant des communes ou des EPCI, et de personnes nommées par les maires ou les présidents de l'intercommunalité parmi celles participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social** dans la ou les communes concernées. Dès qu'ils sont constitués, les conseils d'administration élisent en leur sein un **vice-président** et peuvent, dans leur règlement intérieur, **constituer une commission permanente** exerçant des compétences attribuées.

Le **président du conseil d'administration** peut accepter, à titre conservatoire, **les dons et legs** et former, avant l'autorisation, des demandes en délivrance. Le CCAS ou le CIAS est **représenté en justice et dans les actes de la vie civile** par son président. Le président du conseil d'administration dispose également du pouvoir de nomination des agents du CCAS ou du CIAS, ce qui lui confère la qualité d'**autorité territoriale** au sens des textes sur la fonction publique territoriale. Il est également l'**ordonnateur de l'institution**, chargé des dépenses et recettes inscrites au budget et il **prépare et exécute les délibérations du conseil d'administration**.

Le **président** peut **déléguer une partie de ses fonctions au vice-président**, ou **confier la signature de certains actes au directeur**, sous son contrôle et sa responsabilité. Le **conseil d'administration peut déléguer une partie de ses pouvoirs au président ou au vice-président** et également prévoir que certaines décisions seront signées par des agents du CCAS ou du CIAS.

Les modalités de la constitution du conseil d'administration et des délégations de pouvoir et de signature seront précisées ultérieurement.

[Code de l'action sociale et des familles, articles L. 123-4 et suivants, Légifrance](#)

### RGPD : un guide pour les développeurs

Le développement d'applications destinées à gérer des données personnelles, notamment dans le domaine social, doit répondre à des normes précises. La Cnil propose un [guide de bonnes pratiques](#) sous licence libre, à l'attention des développeurs. Celui-ci a vocation à offrir « *une approche des grands principes du RGPD et des différents points d'attention à prendre en compte dans le déploiement d'applications respectueuses de la vie privée de ses utilisateurs* ». En d'autres termes, il doit **permettre une compréhension facilitée du règlement et faire ainsi l'économie d'une lecture fastidieuse de tout le texte**.

Certaines parties du guide s'avèrent instructives pour tout responsable de traitement en vue d'assurer une démarche respectueuse du RGPD, et pas seulement aux développeurs. Les parties : « développer en conformité avec le RGPD », « identifier les données personnelles », « informer les personnes », « préparer l'exercice des droits des personnes », « gérer la durée de conservation des données » et « prendre en compte les bases légales dans l'implémentation technique » paraissent très didactiques et utiles à tous ceux qui exploitent des données personnelles dans le cadre de leur métier.

[" La CNIL publie un guide RGPD pour les développeurs ", cnil.fr, 28 janvier 2020](#)

### Évaluation de la loi NOTRE par l'Assemblée nationale : « une loi mal née qui n'a pas atteint ses objectifs »

Dans le cadre de la mission d'information sur l'évaluation de l'impact de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 relative à la nouvelle organisation de la République (dite loi NOTRe), les députés mènent une évaluation sans concessions de ce texte qu'ils considèrent comme n'ayant pas atteint ses objectifs. Ils formulent **21 propositions aux fins de rétablir la confiance entre l'État et les collectivités territoriales** qui leur semblent avoir été brisée par cette loi.

[Rapport d'information " Evaluation de l'impact de la loi NOTRe ", Assemblée nationale, 19 décembre 2019](#)

### Transparence de la vie publique : la HATVP publie un guide du déclarant

La Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) publie un guide en vue d'aider les personnes dans leurs **déclarations de patrimoine et d'intérêts**. Très complet, il délivre toutes les informations pour remplir ses obligations, tout en étant didactique. Un document utile également pour les citoyens souhaitant prendre la mesure de ces déclarations.

[Déclarations de patrimoine et d'intérêts : le guide du déclarant, HATVP, Octobre 2019](#)

### Loi engagement et proximité : remettre la commune au cœur de la démocratie

Dans le cadre de l'exercice de la démocratie auprès des citoyens, la commune représente un échelon de proximité fondamental. Les élus locaux, et notamment les **maires**, vont désormais bénéficier **d'outils rénovés et améliorés** pour mieux assurer leurs missions. Le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales vient donc d'éditer un **guide pratique**. Cet ouvrage regroupe les articles de la loi autour de grands thèmes, par exemple : **renforcer les pouvoirs de police du maire, simplifier le**

**quotidien du maire, encourager la parité dans les conseils municipaux ou protéger les élus locaux.** Le commentaire de chaque article de la loi comporte ensuite deux rubriques : **l'esprit de l'article et les modalités de mise en œuvre de la mesure.**

[Guide de la loi engagement et proximité, Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales, 27 décembre 2019](#)

### **Égalité femmes – hommes : l'index de l'égalité pour supprimer les inégalités professionnelles**

C'est l'objectif de cet index mis en place par un [décret n° 2019-15 du 8 janvier 2019 portant application des dispositions visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans l'entreprise et relatives à la lutte contre les violences sexuelles et les agissements sexistes au travail](#) et sous 3 ans. Il ne vise que les **entreprises privées** ainsi que **certains établissements publics** et ne concerne malheureusement pas les collectivités territoriales. **Cet index se calcule en fonction de cinq grands critères**, chacun d'entre eux étant pondéré (de 10 à 40 points). Un **calculateur-simulateur** permet d'évaluer l'index au sein de son établissement.

[Qu'est-ce que l'index de l'égalité femmes-hommes ? Service public, 7 janvier 2020](#)

## FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

### **L'avenir du management passe-t-il par un management bienveillant ?**

Après le management agile, place au **FeelGood Management qui vise à mettre l'humain au cœur de chaque décision.** Ce management bienveillant serait de nature à assurer le bien-être au travail des collaborateurs de la structure et par conséquent de développer leur volonté de donner le meilleur d'eux-mêmes. Il permettrait d'éviter le développement de stratégies d'évitement tels que le présentisme, la démotivation, la perte de confiance ou même le burn-out. Un article intéressant, cité au sein d'une grande école de formation de la République française, s'adressant à tout manager, notamment public, préoccupé de ses collaborateurs mais aussi de ses performances.

[" Management bienveillant : mettre l'humain au coeur de toute décision ". Le Blog des Soft Skills, 29 janvier 2020](#)

## SECURITE

### **L'État donne « Défis cartes blanches » pour lutter contre la récidive**

Partant des constats d'un fort taux de récidive des personnes condamnées pour trafic et usage de stupéfiants et de dispositifs d'accompagnement à l'emploi en faveur de ces publics peu performants, et en s'inspirant notamment des **programmes de reconversion** de hackers au profit du ministère de la défense, l'idée d'une **expérimentation inédite** s'est faite jour par jour « Défis Cartes Blanches », recensés sur le Portail de la transformation de l'action publique. À compter de janvier 2020 et pour 15 mois, la réinsertion sera expérimentée à Marseille en faveur de ces publics dans le centre pénitentiaire Marseille-Baumettes.

[Défis cartes blanches : les 5 expérimentations à suivre en 2020, Portail de la transformation de l'action publique, 14 octobre 2019](#)

### **Collectivités territoriales : une dépendance de plus en plus forte au système d'information**

L'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi) publie un **guide à l'attention des collectivités territoriales confrontées à une dépendance de plus en plus grande vis-à-vis de leur système d'information.** La nécessaire sécurité renforcée qui en découle, compte-tenu des obligations en termes de service public, implique de sensibiliser tous les acteurs. Pour les non spécialistes, ce guide permettra de recenser l'essentiel de la réglementation.

[" Sécurité numérique des collectivités territoriales : l'essentiel de la réglementation ", Anssi](#)

### **Lutte contre les addictions : un guide pour les plus jeunes**

Particulièrement adapté à un public de pré-adolescents, ce guide permet de prendre conscience des risques et **donne des outils aux fins de lutter efficacement contre la dépendance aux jeux vidéo, à l'alcool ou au tabac.** Un ouvrage indispensable pour prévenir des situations conflictuelles dont il est ensuite difficile d'échapper.

[" Jeux vidéo, alcool, tabac, je dis NON aux addictions ", Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives](#)